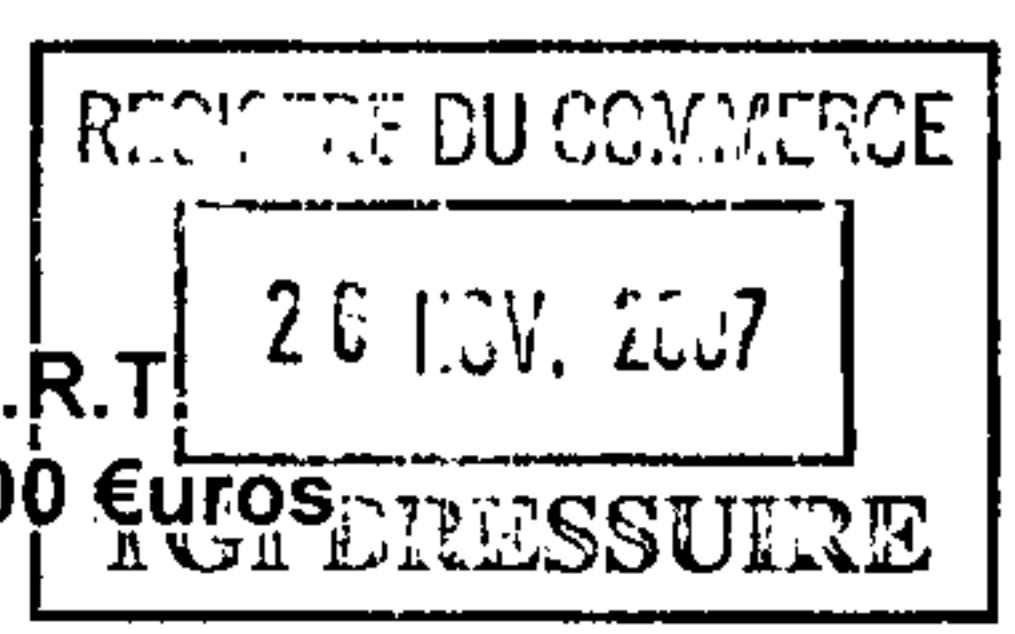


AMBULANCIERS REUNIS DU THOUARSAIS - A.R.T.
Société à responsabilité limitée au capital de 15 000 €uros
Siège social : 89 avenue Emile Zola
79100 THOUARS
307012716 RCS BRESSUIRE



RAPPORT DE GESTION DE LA GERANCE
A L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE
CHARGE D'APPROUVER LES COMPTES DE L'EXERCICE
CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2006

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée générale annuelle conformément à la loi et à vos statuts pour vous rendre compte de l'activité de votre société et des résultats de notre gestion durant l'exercice clos le 30 septembre 2006 et pour soumettre à votre approbation les comptes annuels : bilan, compte de résultat et annexe dudit exercice.

Le présent rapport de gestion, les comptes annuels, de même que les autres documents ou renseignements visés par la loi ont été mis à votre disposition dans les conditions et délais prévus par les dispositions légales et réglementaires.

Présentation des comptes annuels

Les comptes annuels sont présentés conformément aux principes édictés par le Comité de Réglementation Comptable, notamment en application des nouvelles normes sur le traitement des actifs.

L'application de ces règles nouvelles n'a entraîné aucune modification dans la présentation ou la comparabilité des comptes annuels.

Situation, activité de la Société et ses résultats au cours de l'exercice écoulé

Les résultats de l'exercice écoulé vous sont présentés dans le tableau des soldes intermédiaires de gestion, ci-joint. Ils sont comparés avec ceux de l'exercice précédent.

Notre chiffre d'affaires a diminué de 0.8 % par rapport à l'exercice précédent principalement au niveau de l'activité ambulances.

La capacité d'autofinancement dégagée par cet exercice est de 132 856 € contre 96 735 € en 2005.

Tableau des soldes intermédiaires de gestion

Exercice	30/09/06		30/09/05		ECART	
Durée	12 mois		12 mois			
	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIVITE	1 101 505	100,00	1 110 636	100,00	(9 130)	(0,82)
+ Ventes de marchandises	32 488	100,00	25 718	100,00	6 770	26,32
- Achats de marchandises	9 763	30,05	10 297	40,04	(534)	(5,19)
- Var. st. de march.	581	1,79	1 309	5,09	(728)	(55,63)
= Marge commerciale	22 144	68,16	14 112	54,87	8 032	56,92
+ Production vendue	1 069 018	100,00	1 084 918	100,00	(15 900)	(1,47)
+ Variation production stockée						N/A
+ Production immobilisée						N/A
= Production de l'exercice	1 069 018	100,00	1 084 918	100,00	(15 900)	(1,47)
- Achats stockés	1 245	0,12	1 215	0,11	30	2,51
- Variation des stocks						N/A
- Sous-traitance	11 157	1,04	5 468	0,50	5 688	104,02
= Marge brute de production	1 056 616	98,84	1 078 235	99,38	(21 619)	(2,01)
MARGE GLOBALE	1 078 760	97,94	1 092 346	98,35	(13 586)	(1,24)
- Autres achats et ch. ext.	254 432	23,10	286 706	25,81	(32 274)	(11,26)
= VALEUR AJOUTÉE	824 328	74,84	805 641	72,54	18 687	2,32
+ Subventions d'exploitation						N/A
- Impôts, taxes sur rémun.	29 897	2,71	25 975	2,34	3 922	15,10
- Autres impôts et taxes	16 248	1,48	16 237	1,46	11	0,07
- Salaires et traitements	523 235	47,50	497 790	44,82	25 445	5,11
- Charges sociales	152 617	13,86	156 644	14,10	(4 027)	(2,57)
= Excédent brut d'exploitation	102 331	9,29	108 994	9,81	(6 664)	(6,11)
+ Repr. sur amort., et prov.						N/A
+ Autres pds gestion cour.	3		7		(4)	(57,69)
+ Transferts de charges d'exploitation	69 930	6,35	18 107	1,63	51 823	286,21
- Dotations aux amort. et provisions	55 939	5,08	52 663	4,74	3 276	6,22
- Autres ch. gestion cour.	3 522	0,32	760	0,07	2 762	363,35
= Résultat d'exploitation	112 802	10,24	73 685	6,63	39 118	53,09
+ - Quote-part rt en comm.						N/A
+ Produits financiers	830	0,08	529	0,05	302	57,09
- Charges financières	9 451	0,86	10 890	0,98	(1 439)	(13,21)
= Résultat courant avant impôts	104 182	9,46	63 324	5,70	40 858	64,52
+ Produits exceptionnels	8 020	0,73	38 174	3,44	(30 154)	(78,99)
- Charges exceptionnelles	4 312	0,39	25 621	2,31	(21 309)	(83,17)
= Résultat exceptionnel	3 708	0,34	12 553	1,13	(8 845)	(70,46)
- Participation des salariés						N/A
- Impôts sur les bénéfices	29 103	2,64	18 754	1,69	10 349	55,18
RESULTAT DE L'EXERCICE	78 787	7,15	57 122	5,14	21 665	37,93

L'excédent des ressources de financement sur les emplois a permis une amélioration du fonds de roulement de 33 317 €.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Nous espérons que nos activités se poursuivront et se développeront dans de bonnes conditions permettant d'améliorer notre chiffre d'affaires. Nous nous efforçons de maîtriser au mieux nos charges d'exploitation.

Activité de la société en matière de recherche et de développement

Notre société n'a entrepris aucune activité particulière en matière de recherche et développement au cours de l'exercice écoulé.

Evénements importants intervenus depuis la clôture de l'exercice écoulé

Aucun événement particulier n'est intervenu depuis la clôture de l'exercice écoulé.

Charges somptuaires

Aucune charge somptuaire, visée à l'article 39-4 du C.G.I. n'a été réintégrée dans le résultat fiscal.

Frais généraux visés à l'article 39-5° du C.G.I.

Aucune réintégration de frais généraux dans le bénéfice imposable n'est intervenue au cours de l'exercice écoulé.

Choix du statut du conjoint du gérant ayant le statut social de travailleur indépendant

Madame Sylvie BONNAUD, associée de la Société exerce des fonctions salariées au sein de l'entreprise. Aucune nouvelle option n'est à formuler.

Dividendes antérieurs

Dividendes mis en paiement avant le 1^{er} janvier 2005

Conformément aux dispositions légales, nous vous rappelons que le montant des dividendes mis en paiement au titre des trois exercices précédents, ainsi que l'avoir fiscal correspondant, ont été les suivants :

Exercice	Dividende mis en distribution par titre	Avoir fiscal par titre
2002/2003	18,00 €	9,00 €

Dividendes mis en paiement à compter du 1^{er} janvier 2005

Conformément à la loi, nous vous rappelons que le montant des revenus distribués mis en paiement au titre des trois exercices précédents ainsi que le montant de ces revenus éligibles à l'abattement mentionné au 2° du 3 de l'article 158 du Code Général des Impôts, ont été les suivants :

Exercice	Revenu distribué par titre	Revenu éligible par titre	Revenu non éligible par titre
2003/2004	35 100	35 100	
2004/2005	40 000	40 000	

Proposition d'affectation du résultat

Il vous est proposé d'affecter le résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2006 s'élevant à 78 786.86 Euros de la manière suivante :

A titre de dividendes aux associés pour :	45 000,00 Euros
Au compte « autres réserves » pour :	33 786,86 Euros

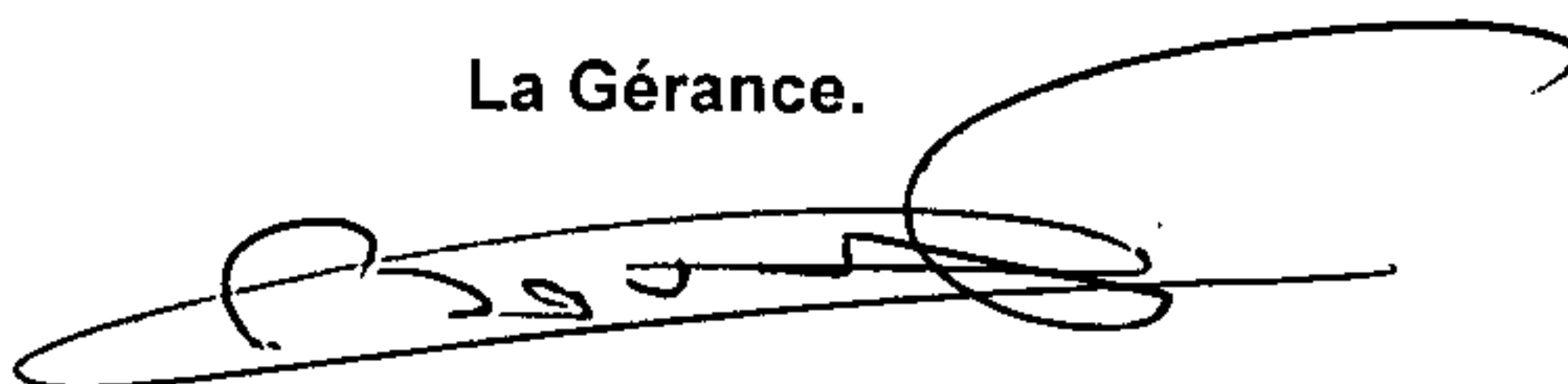
Il est précisé que le montant des revenus qui seraient mis en distribution éligibles et non éligibles à la réfaction mentionnée au 2° du 3 de l'article 158 du Code Général des Impôts serait le suivant :

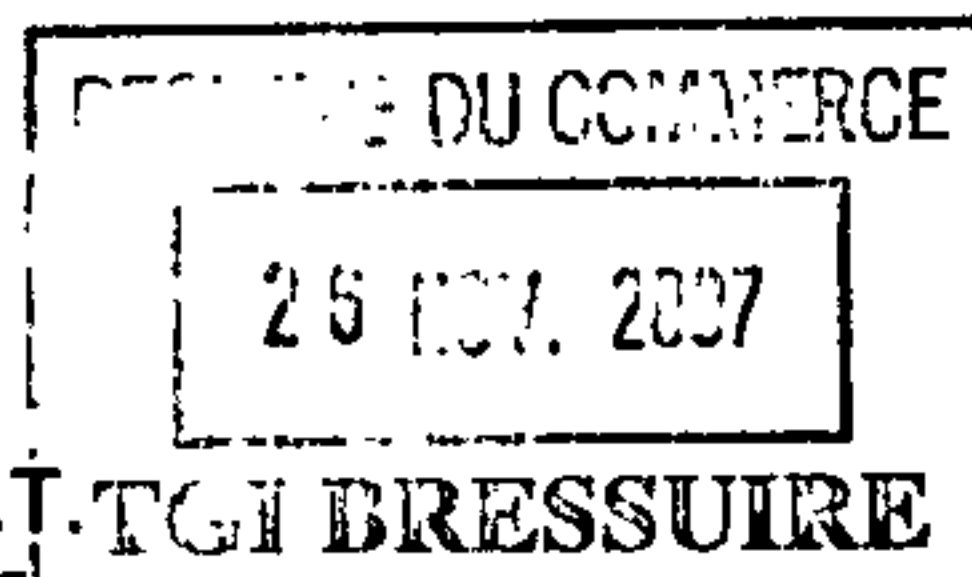
Exercice	Revenu distribué	Revenu éligible	Revenu non éligible
2006	45 000 €	45 000 €	/

Au terme de cette affectation, le montant total des capitaux propres de la société ressortirait à 216 549 Euros.

Nous espérons que vous adopterez les résolutions que nous soumettons à votre vote.

La Gérance.





AMBULANCIERS REUNIS DU THOUARSAIS - A.R.T. TGI BRESSUIRE
Société à responsabilité limitée au capital de 15 000 €uros
Siège social : 89 avenue Emile Zola - 79100 THOUARS
307012716 RCS BRESSUIRE

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 27 FEVRIER 2007**

**Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le
30 septembre 2006**

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 78 786,86 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice78 786,86 euros

A titre de dividendes aux associés45 000,00 euros

Soit 30 euros par part

Le solde33 786,86 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 196 909,66 euros.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2006 éligibles à la réfaction de 40 % s'élève à 45 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Ce dividende sera mis en paiement dans les délais légaux à compter de ce jour.

Conformément à la loi, l'assemblée générale prend acte que les dividendes mis en paiement **avant le 1^{er} janvier 2005**, et l'avoir fiscal correspondant, ont été les suivants :

Exercice	Dividende mis en distribution par titre	Avoir fiscal par titre
2002/2003	18,00 €	9 €

Conformément à la loi, l'assemblée générale prend acte que le montant des revenus distribués mis en paiement **après le 1^{er} janvier 2005** ainsi que le montant de ces revenus éligibles à l'abattement mentionné au 2° du 3 de l'article 158 du Code Général des Impôts, ont été les suivants :

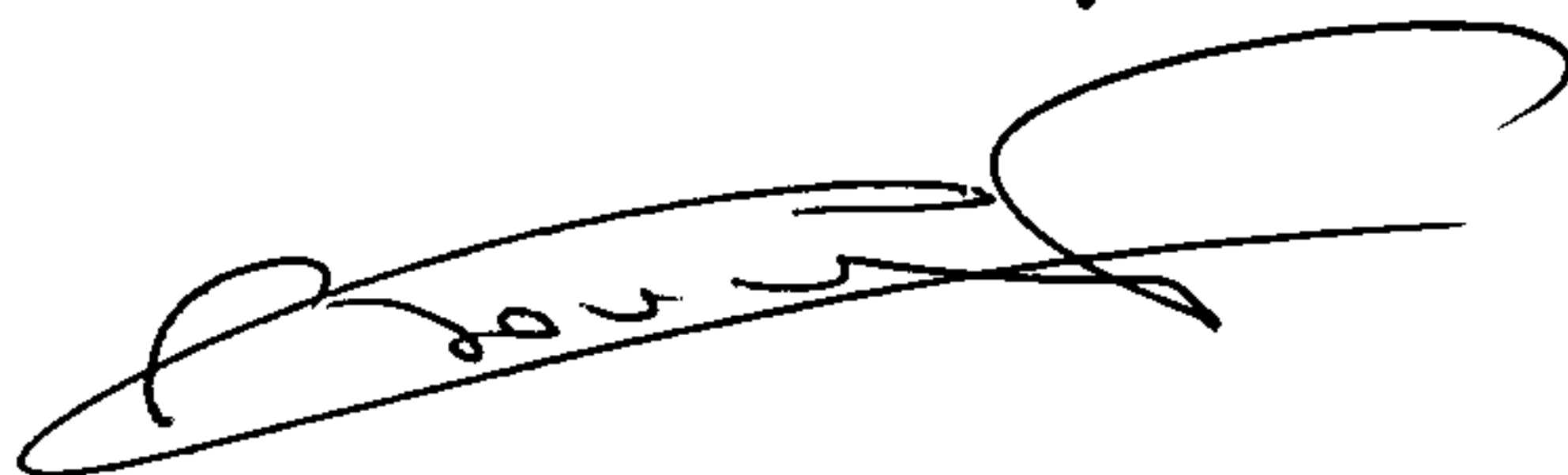
Exercice	Revenu distribué	Revenu éligible	Revenu non éligible
2003/2004	35 100 €	35 100 €	
2004/2005	40 000 €	40 000 €	

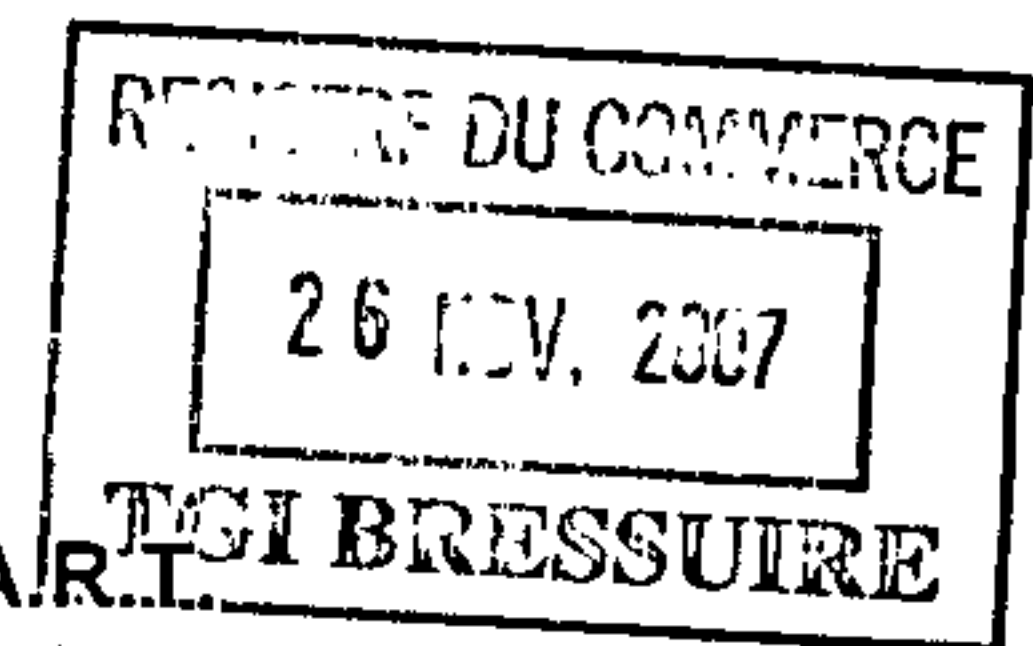
Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire du 27 février 2007

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance

Certifié conforme

A large, stylized handwritten signature in black ink, likely belonging to a member of the management (Gérance).



AMBULANCIERS REUNIS DU THOUARSAIS - A.R.T.
Société à responsabilité limitée au capital de 15 000 Euros
Siège social : 89 avenue Emile Zola - 79100 THOUARS
307012716 RCS BRESSUIRE

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 27 FEVRIER 2007**

**Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le
30 septembre 2006**

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 78 786,86 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice78 786,86 euros

A titre de dividendes aux associés45 000,00 euros
Soit 30 euros par part

Le solde33 786,86 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 196 909,66 euros.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2006 éligibles à la réfaction de 40 % s'élève à 45 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Ce dividende sera mis en paiement dans les délais légaux à compter de ce jour.

Conformément à la loi, l'assemblée générale prend acte que les dividendes mis en paiement avant le 1^{er} janvier 2005, et l'avoir fiscal correspondant, ont été les suivants :

Exercice	Dividende mis en distribution par titre	Avoir fiscal par titre
2002/2003	18,00 €	9 €

Conformément à la loi, l'assemblée générale prend acte que le montant des revenus distribués mis en paiement **après le 1^{er} janvier 2005** ainsi que le montant de ces revenus éligibles à l'abattement mentionné au 2° du 3 de l'article 158 du Code Général des Impôts, ont été les suivants :

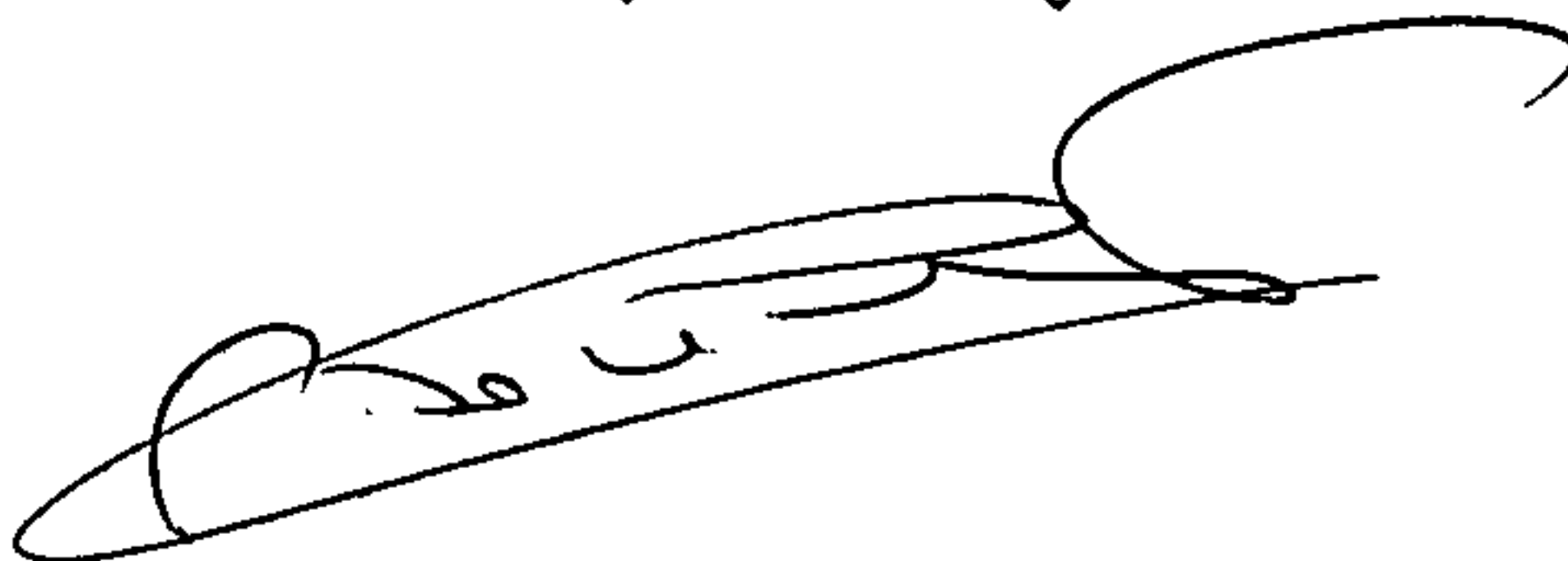
Exercice	Revenu distribué	Revenu éligible	Revenu non éligible
2003/2004	35 100 €	35 100 €	
2004/2005	40 000 €	40 000 €	

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire du 27 février 2007

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance

Certifié conforme

A large, stylized handwritten signature in black ink, likely belonging to a member of the management (Gérance).